

Moïse "l'indigné", ou la nouvelle légitimité

Rivon Krygier

J'aimerais esquisser le portrait d'un Moïse peu conventionnel, au regard de la réputation de sévérité légaliste qu'une certaine tradition chrétienne lui a faite (par opposition à la tendresse de l'alliance nouvelle des Évangiles) mais aussi une certaine lecture juive, voyant Moïse au moment de la Révélation du Sinaï, obtenir du peuple qu'il jure son obéissance aveugle et inconditionnelle : *Naâsse ve-nichmâ* : compris comme Nous accomplirons Ta volonté et nous nous bornerons à utiliser notre intelligence à justifier les règles énoncées, quelles qu'en soient les circonstances.

Paradoxe de la vie de Moïse : Il fut un homme révolté, « indigné » et l'homme de la loi a grandi avec l'illégitimité au ventre.

1. Premier portrait

שמות ב

(י) וַיִּגְדַּל הַיֶּלֶד וַתְּבֹאֶהוּ לְבַת פַּרְעֹה וַיְהִי לָהּ לְבֵן וַתִּקְרָא שְׁמוֹ מֹשֶׁה וַתֹּאמֶר כִּי מִן הַמַּיִם מְשִׁיתֶהוּ : (יא) וַיְהִי בְּיָמִים הָהֵם וַיִּגְדַּל מֹשֶׁה וַיֵּצֵא אֶל אָחָיו וַיִּרְא וַיִּצַּח בְּסִבְלָתָם וַיִּרְא אִישׁ מִצְרִי מִכָּה אִישׁ עֵבְרִי מֵאֲחָיו : (יב) וַיִּפֹּן כֹּה וְכֹה וַיִּרְא כִּי אֵין אִישׁ וַיִּדַּע אֶת הַמִּצְרִי וַיִּטְמְנֶהוּ בַחֹל : (יג) וַיֵּצֵא בַיּוֹם הַשֵּׁנִי וְהָיָה שְׁנֵי אֲנָשִׁים עֵבְרִים נָצִים וַיֹּאמֶר לְרָשָׁע לָמָּה תִכָּה רַעַד : (יד) וַיֹּאמֶר מִי שָׂמַד לְאִישׁ שֶׁר וְשֹׁפֵט עֲלֵינוּ הֲלִהְרַגְנִי אֶתְּךָ אֵתְּךָ פֶּאֶשֶׁר הֲרַגְתָּ אֶת הַמִּצְרִי וַיִּירָא מֹשֶׁה וַיֹּאמֶר אֲכֹן נִדְעָה הַדָּבָר : (טו) וַיִּשְׁמַע פַּרְעֹה אֶת הַדְּבָר הַזֶּה וַיִּבְקֹשׁ לְהַרְגֵּ אֶת מֹשֶׁה וַיִּבְרַח מֹשֶׁה מִפְּנֵי פַרְעֹה וַיֵּשֶׁב בְּאֶרֶץ מִדְיָן וַיֵּשֶׁב עַל הַבְּאֵר : (טז) וַלְכֹה מִדְיָן שְׁבַע בָּנוֹת וַתְּבֹאֶנָּה וַתִּדְלַקְנָה וַתִּמְלֶאנָּה אֶת הַרְהֻטִים לְהַשְׁקוֹת צֹאן אֲבִיהֶן : (יז) וַיְבֹאוּ הָרַעִים וַיִּגְרְשׁוּם וַיִּקָּם מֹשֶׁה וַיּוֹשַׁע וַיִּשְׁקֵן אֶת צֹאנָם : (יח) וַתְּבֹאֶנָּה אֶל רַעֲוֹאֵל אֲבִיהֶן וַיֹּאמֶר מְדוּעַ מִהֲרַתְּנוּ בָּא הַיּוֹם : (יט) וַתֹּאמְרֶן אִישׁ מִצְרִי הֲצִילָנוּ מִיַּד הָרַעִים וְגַם דָּלָה דָּלָה לָנוּ וַיִּשְׁקֵן אֶת הַצֹּאן : (כ) וַיֹּאמֶר אֶל בְּנֹתָיו וְאֵיו לָמָּה זֶה עֲזַבְתֶּן אֶת הָאִישׁ קְרָאָן לוֹ וַיֹּאכַל לֶחֶם : (כא) וַיֹּאכַל מֹשֶׁה לִשְׁבֹּת אֶת הָאִישׁ וַיִּתֵּן אֶת צַפְרָה בְּתוֹ לְמֹשֶׁה : (כב) וַתֵּלֶד בֶּן וַיִּקְרָא אֶת שְׁמוֹ גֶרְשֹׁם כִּי אָמַר גֵּר הֵייתִי בְּאֶרֶץ נְכַרִּיהָ : פ

Et la femme prit l'enfant, et l'allaita. Et l'enfant **grandit**, et elle l'amena à la fille du Pharaon, et il fut son fils ; et elle appela son nom Moïse, et dit : Car je l'ai tiré des eaux. Et il arriva, en ces jours-là, que Moïse, **étant devenu grand**, sortit vers ses frères ; **et il vit leurs fardeaux. Et il vit un homme égyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères ; et il regarda çà et là, et vit qu'il n'y avait personne, et il frappa l'Égyptien, et le cacha dans le sable. Et il sortit le second jour ; et voici, deux hommes hébreux se querellaient. Et il dit au coupable : Pourquoi frappes-tu ton compagnon ? Et il dit : Qui t'a établi chef et juge sur nous ? Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué l'Égyptien ? Et Moïse eut peur, et dit : Certainement le fait est connu. Et le Pharaon apprit la chose, et chercha à tuer Moïse ; mais Moïse s'enfuit de devant le Pharaon, et habita dans le pays de Madian. Et il s'assit près d'un puits ; or le sacrificateur de Madian avait sept filles ; et elles vinrent, et puisèrent, et emplirent les auges pour abreuver le bétail de leur père. Et les bergers vinrent, et les chassèrent ; et Moïse se leva, et les secourut, et abreuva leur bétail. Et elles vinrent vers Reouel, leur père ; et il dit : Pourquoi êtes-vous venues sitôt aujourd'hui ? Et elles dirent : Un homme égyptien nous a délivrées de la main des bergers, et il aussi puisé abondamment pour nous, et a abreuvé le bétail. Et il dit à ses filles. Où est-il donc ? Pourquoi avez-vous laissé là cet homme ? Appelez-le, et qu'il mange du pain. Et Moïse consentit à habiter avec lui ; et il donna Séphora, sa fille, à Moïse. Et elle enfanta un fils, et il appela son nom Guershom ; car, dit-il, j'ai séjourné dans un pays étranger (Exode 2,12-22).**

Selon le *pechat* : il est d'abord dit que l'enfant grandit (fut élevé). Puis que Moïse grandit : il s'élève, se grandit, en allant vers ses frères et en prêtant attention à leurs souffrances. Moïse grandit et connaît un processus similaire graduel de prise de conscience de son hébraïsme (rien n'indique qu'il ignore au départ qu'il soit hébreu puisque s'est sa propre mère qui le nourrit mais s'est en « grandissant » moralement qu'il réagit à l'injustice) et de son humanité. Ayant réagi à l'injustice, il doit subir une délation émanant de membres de son propre peuple (le renvoyant à son « identité non hébraïque » mais qui révèle *a contrario*, ce qu'est vraiment Moïse : « Qui t'a placé en tant qu'homme, prince et juge sur nous. Est-ce pour nous faire mourir que tu parles ? *Mi samekha le-ich sar ve-chofèt âlénou* » (Ex 2,14). Il souffrira tout au long de sa vie de cette négation, de cette non-reconnaissance de la part de son propre peuple alors que sa question était très simple (au sens noble de l'étonnement naïf) et tellement révélatrice de sa vocation : « Pourquoi frappes-tu ton prochain ? *Lama takè èt rèèkha* » (Ex

2,13). Il est également significatif que pour que Moïse devienne effectivement le juge et le législateur de son peuple, il lui faudra endurer lui-même au préalable la condition d'hébreu, de *guer*, de fuyard en exil, d'isolement dans le désert, de berger pour enfin en devenir le chef et libérateur.

Enfant caché puis adopté dans des circonstances tragiques (un abandon contraint), il a été **élevé à l'écart de ses frères**, et peut-être de leur culture. Il les redécouvre mais a un **problème de légitimité** à se mêler de leurs affaires. Et quand il va s'y risquer, par empathie, en neutralisant le contremaître (battant à mort un hébreu), puis en s'interposant entre deux Hébreux se battant, il est contesté dans sa légitimité et même dénoncé par ses frères...

Paradoxe car cet homme à « bouche pesante et langue embarrassée : *Lo ich devarim anokhi..., kevad pè ou-kevad lachon anokhi (Ex 4,10)* » va devenir le plus prolifique de tous les prophètes. Cet homme illégitime va devenir l'homme de la Loi...

2. Second portrait : Le rapport à la Tora, aux tables de la loi

Sévérité implacable ?

משנה אבות ו ב

אמר רבי יהושע בן לוי...אומר והלוחות מעשה אלהים המה והמכתב מכתב אלהים הוא חרות על הלוחות אל תקרא חרות אלא חירות שאין לך בן חורין אלא מי שעוסק בתלמוד תורה

“Les Tables [de la Loi] étaient l'œuvre de Dieu, et l'écriture était l'écriture de Dieu gravée sur les Tables” (*Exode 32,16*). Ne lis pas *harout* (gravée), mais *hérout* (liberté), car n'est réellement homme libre que celui qui s'adonne à l'étude de la Tora (*Avot 6:2*).

On passe à des attitudes qui frôlent ou atteignent carrément la subversion chez Moïse, le paradigme même de la piété. Comme cela est bien connu, Moïse brise les Tables de la Loi qui viennent de lui être confiées par Dieu, au vu de l'adoration du veau d'or. On est **si familier** à cet épisode qu'on en oublie le caractère outrageant, profanateur : comment Moïse a-t-il pu de son initiative détruire l'objet sacré, « buriné du doigt de Dieu : *ketouvim be-etsba Elohim* » (*Ex 31,18*) et de **Son écriture** (*mikhtav Elohim*) qui venait de lui être remis en dépôt ? Et il forcément **effacé le nom de Dieu**, acte interdit selon la Halakha !¹

שמות לב

(טו) ויפן וירד משה מן ההר וישני לחות העדות בגדו לחות כתבים משני עבריהם מזה ומזה הם כתבים : (טז) והלחת מעשה אלהים המה והמכתב מכתב אלהים הוא חרות על הלחת : (יז) וישמע יהושע את קול העם ברעה ויאמר אל משה קול מלחמה במחנה : (יח) ויאמר אין קול ענות גבורה ואין קול ענות חלושה קול ענות אנכי שמע : (יט) ויהי כאשר קרב אל המחנה וירא את העגל ומחלת ויחר אף משה וישלך <מידו> מידיו את הלחת וישבר אתם תחת ההר :

שמות לא

(ח) ויתן אל משה ככלתו לדבר אתו בהר סיני שני שני לחות העדות לחות אבן כתבים באצבע אלהים :

¹ Se basant sur le Deutéronome 12,3-4 « Vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous brûlerez au feu leurs idoles, vous abattrez les images taillées de leurs dieux, et vous ferez disparaître leurs noms de ces lieux-là. Vous n'agirez pas ainsi à l'égard de l'Éternel, votre Dieu. », les rabbins ont conclu qu'il était interdit d'effacer le nom de Dieu d'un document écrit. Selon le Talmud (*Chevouot 35a-b*) l'interdit s'applique uniquement à sept noms bibliques de Dieu et pas à certains autres noms qui peuvent être écrits sans restriction. L'interdit fut plus tard codifié par Maïmonide (*Michné Tora, Yesode HaTora 6:1-2*). *Shabbetai b. Meir Hakohen* indique notamment que l'interdit d'effacement des noms divins s'applique uniquement aux noms en hébreu et non à leurs formes vernaculaires (voir *Sifteï Kohen* dans *Chouhan åroukh YD 179 :8* et *Pithei Teshouvah* dans *YD 276 :9*).

De toute évidence, aucune réprobation divine ne vient sanctionner cet acte, comme si le geste avait été totalement approuvé par Dieu. Le *midrach* donne à comprendre qu'en brisant les Tables, c'est **la pièce à conviction (le contrat) et donc l'acte formel d'accusation que Moïse fait disparaître** en même temps qu'il renvoie symboliquement au sens profond de l'acte de rébellion perpétré par le peuple :

Ainsi jugea Moïse le juste qui décida de sa propre initiative. Il se dit : Comment puis-je transmettre ces Tables aux enfants d'Israël ? Par là, je les obligerais à se soumettre aux commandements majeurs, et il me faudra du coup les déclarer **passibles de la peine de mort**, ainsi qu'il est écrit : « Celui qui offre des sacrifices à d'autres dieux que l'Éternel seul, sera voué à l'extermination (*Ex* 22,19). **Je vais au contraire les briser jusqu'à ce qu'ils reviennent à de meilleures dispositions.** [...] Rabbi Yehouda fils de Betira dit : Moïse n'a brisé les Tables que parce que cela lui a été **explicitement demandé par Dieu**, selon l'expression : « Je lui parle de bouche à bouche (*Nb* 12,8) (*Avot de-rabbi Natan* A:2).

On observe combien le *midrach* est fort mal à l'aise avec cette initiative et **oscille entre le fait que l'acte aurait été approuvé a posteriori par Dieu et le fait que Dieu aurait suggéré Lui-même à Moïse de l'accomplir, « de bouche à bouche » lorsqu'Il lui a confié les pierres, en perspective de la faute.** Quoi qu'il en soit, Moïse réagit en définitive en fonction de ce qui advient et plie sa conduite selon ce que son jugement lui dicte, à savoir briser l'objet sacré confié par Dieu. Le *midrach* veut faire entendre qu'il ne s'agissait nullement d'une attitude de mépris, de colère inconsidérée mais au fond d'obéissance à Dieu, selon un principe supérieur identifié par son jugement, fut-il inspiré de haut.

Second midrach : Toujours au cours de cet épisode, Moïse intervient en faisant carrément barrage à Dieu. Au constat de la prévarication du veau d'or, Dieu dit à Moïse :

שמות לב

וַיַּעַתֶּה הַנִּיחָה לִּי וַיַּחַר אַפִּי בָהֶם וְאֶכְלֶם וְאֶעֱשֶׂה אוֹתָךְ לְגוֹי גְדוֹל :
(לא) וַיֵּשֶׁב מֹשֶׁה אֶל יְקֹנֹק וַיֹּאמֶר אֲנִי חָטָא הָעַם הַזֶּה חָטָא גְדוֹלָה וַיַּעֲשׂוּ לָהֶם אֱלֹהִי זָהָב : (לב) וַעֲתָה אִם תֵּשָׂא חָטָאתָם וְאִם אֵין מַחֲנֵי נָא מִסְפָּרָךְ אֲשֶׁר כָּתַבְתָּ : (לג) וַיֹּאמֶר יְקֹנֹק אֶל מֹשֶׁה מִי אֲשֶׁר חָטָא לִי אֶמְחֶנּוּ מִסְפָּרֵי :

Et le Seigneur dit à Moïse : « Je vois ce peuple : eh bien ! c'est un peuple à la nuque raide ! Et maintenant, **laisse-Moi faire** : que Ma colère s'enflamme contre eux, Je vais les supprimer et ferai de toi une grande nation. » Mais Moïse implora la face du Seigneur, son Dieu, en disant : « Pourquoi, Seigneur, Ta colère veut-elle s'enflammer contre ton peuple que Tu as fait sortir du pays d'Égypte, à grande puissance et à main forte ? [...] Et le Seigneur renonça au châtement mal qu'Il avait dit vouloir infliger à Son peuple. [...] Or, le lendemain, Moïse dit au peuple : « Vous avez commis un grand péché, mais maintenant je vais monter vers le Seigneur ; peut-être obtiendrai-je l'absolution de votre péché. » Moïse revint vers le Seigneur et dit : « Hélas ! ce peuple a commis un grand péché ; ils se sont fait des dieux d'or. Mais maintenant, si Tu voulais effacer leur péché... **Sinon, efface-moi donc du livre que Tu as écrit.** » Le Seigneur dit à Moïse : « C'est celui qui a péché contre Moi que J'effacerai de mon livre. » (*Ex* 32,7-33).

Moïse après avoir brisé les tables de la loi et effacé ses mots, demande à être effacé du livre divin si le peuple devait être effacé...

À nouveau la littérature midrachique oscille. **Est-il possible que Moïse ait pu faire un tel chantage** à Dieu ? Le *midrach* (cf. *Tanhouma, Ki tissa* 22 ; Rachi, *Ex* 32,10) relève dans le texte un double langage qu'il entend comme un sous-entendu délibéré : Pourquoi Dieu aurait-Il dit à Moïse : « **laisse-Moi faire** », sinon pour indiquer à Moïse son pouvoir d'empêcher le déferlement de la colère divine ? Selon une interprétation, Dieu a ouvert une porte à Moïse, « **tendu une perche** » :

שמות רבה (וילנא) פרשה מב

אמר רב נחמן תדע לך שהם קשים כשבא הקב"ה ליתן להם את התורה מה כתיב בהם (שמות יט) ויהי ביום השלישי בהיות הבקר אמר הקב"ה אראה להם כל נסי ולואי ליהני, והנה עם קשה עורף הוא ועתה הניחה לי ויחר אפי בהם ואכלם, **וכי משה היה תופש בהקב"ה שהוא אומר הניחה לי אלא** למה"ד למלך שכעס על בנו והכניסו לקיטון ומתחיל לבקש להכותו והיה המלך מצעק מן הקיטון הניחה לי שאכנו, והיה פדגוג עומד בחוץ אמר הפדגוג המלך ובנו לפנים בקיטון למה הוא אומר הניחה לי אלא מפני שהמלך מבקש שאלך ואפייסנו על בנו, לכך הוא מצעק הניחה לי, כך אמר הקב"ה למשה ועתה הניחה לי **אמר משה מפני שהקב"ה רוצה שאפייס על ישראל, לפיכך הוא אומר ועתה הניחה לי, מיד התחיל לבקש עליהם רחמים** הוי ויחל משה את פני ה' אלהיו.

Est-ce qu'il est concevable que Moïse ait agrippé Dieu pour que Celui-ci lui dise « lâche-moi » ? ... En fait, Moïse s'est dit que Dieu voulait se réconcilier avec Israël, c'est pourquoi Il a utilisé ce langage « laisse-moi » et aussitôt Moïse s'est mis à implorer Dieu... (*Exode rabba* 42).

Le midrach de Ex rabba veut voir ici une **opportunité offerte** par Dieu. Mais selon une seconde interprétation, talmudique, le contact aurait été plus « violent » et le salut d'Israël **obtenu à l'arraché** :

Troisième midrach :

דברים ט

(יד) הָרַף מִמֶּנִּי וְאַשְׁמִידם וְאַמְחָה אֶת שְׁמֵם מִתַּחַת הַשָּׁמַיִם וְאַעֲשֶׂה אוֹתָךְ לְגוֹי עָצוּם וְרַב מִמֶּנּוּ :

Lâche-moi, et je les détruirai, et j'effacerai leur nom de dessous les cieux; et je ferai de toi une nation plus forte et plus nombreuse qu'eux (*Deutéronome* 9,14).

בבלי ברכות לב ע"א

+ שמות ל"ב+ וידבר ה' אל משה לך רד, מאי לך רד? אמר רבי אלעזר, אמר לו הקדוש ברוך הוא למשה: משה, רד מגדולתך! כלום נתתי לך גדולה אלא בשביל ישראל, ועכשיו ישראל חטאו - אתה למה לי? מיד **תשש כחו של משה ולא היה לו כח לדבר. וכיון שאמר: +דברים ט'+ הרף ממני ואשמידם, אמר משה: דבר זה תלוי בי - מיד עמד ונתחזק בתפלה ובקש רחמים. משל, למלך שכעס על בנו והיה מכה גדולה, והיה אוהבו יושב לפניו ומתירא לומר לו דבר. אמר המלך: אלמלא אוהבי זה שיושב לפני הרגתיך!** אמר: דבר זה תלוי בי - מיד עמד והצילו. + שמות ל"ב+ **ועתה הניחה לי ויחר אפי בהם ואכלם ואעשה אותך לגוי גדול וגו' - אמר רבי אבהו: אלמלא מקרא כתוב אי אפשר לאומרו; מלמד, שתפסו משה להקדוש ברוך הוא כאדם שהוא תופס את חבירו בבגדו, ואמר לפניו: רבונו של עולם, אין אני מניחך עד שתמחול ותסלח להם. + שמות ל"ב+ ואעשה אותך לגוי גדול וגו' - אמר רבי אלעזר, אמר משה לפני הקדוש ברוך הוא: רבונו של עולם, ומה כסא של שלש רגלים אינו יכול לעמוד לפניך בשעת כעסך, כסא של רגל אחד על אחת כמה וכמה! ולא עוד אלא שיש בי בושתי פנים מאבותי.**

Rabbi Abahou enseigne : Si cela n'avait pas été écrit explicitement par la Tora elle-même, aucun homme ne se serait permis de l'énoncer (puisque cela suppose) à savoir que Moïse a saisi Dieu comme un homme saisit son compagnon au collet (par le col) ! Disant en substance : **Je ne Te lâcherai pas** tant que Tu ne leur auras pas accordé Ton pardon ! (TB, *Berakhot* 32a).

Il semble que Dieu ait voulu éradiquer le peuple car la « raison divine » l'exigeait. Dieu doit assumer Son rôle de source de toute exigence ; et ne peut souffrir que soit bafouée Son autorité. L'homme en revanche peut implorer la miséricorde, et secondairement, à partir de ce fait, Dieu ne peut qu'approuver une telle démarche et permettre une issue honorable, précisément parce qu'elle vient de l'homme. Mais pour la seconde interprétation, ce n'est pas un jeu de rôles, une simple mise en scène : Dieu propose vraiment à Moïse de faire de lui seul et de **sa descendance une Nation sainte, ce à quoi Moïse a vraiment répondu avec une audace inouïe, par une fin de non recevoir, ne laissant guère d'alternative à Dieu : « Sinon, efface-moi du livre que Tu as écrit »... Après avoir effacé la Tora, Moïse dit à Dieu qu'il peut l'effacer de Son livre !**

Bien sûr, diront ceux qui préfèrent minimiser les choses, Moïse ne fait qu'accomplir le désir suggéré bien qu'inavoué de Dieu. Mais il fallait que **l'homme lucide et sensible** le perçoive et ne s'en tienne pas à l'obéissance aveugle.

Quatrième midrach

Selon la littérature midrachique, ce ne fut pas la seule « bagarre avec Dieu » ! A la fin de la Tora, le dernier verset est entendu par Rachi sur base du TJ comme faisant allusion à la main puissante de Moïse qui a brisé les Tables aux yeux de tout Israël, sorte d'apothéose :

דברים לד, 12

וְלָכֵל הַיָּד הַחֲזָקָה וְלָכֵל הַמּוֹרָא הַגָּדוֹל אֲשֶׁר עָשָׂה מֹשֶׁה לְעֵינֵי כָּל יִשְׂרָאֵל :

רש"י דברים פרק לד פסוק יב

לעיני כל ישראל - שנשאו לבו לשבור הלוחות לעיניהם, שנאמר (לעיל ט, יז) ואשברם לעיניכם, והסכימה דעת הקב"ה לדעתו, שנאמר (שמות לד, א) אשר שברת, יישר כחך ששברת :

ירושלמי תענית ד [דף סז טור ב]

תני רבי ישמעאל הקב"ה אמר לו שישברם שנאמר **ואכתב על הלוחות את הדברים אשר היו על הלוחות הראשונים אשר שיברת אמר לו יפה עשית ששיברת** רבי שמואל בר נחמן בשם רבי יונתן הלוחות היו אורכן ששה טפחים ורחבן שלשי והיה משה תפוש בטפחיים והקב"ה בטפחיים וטפחיי ריוח באמצע כיון שעשו ישראל אותו מעשה **ביקש הקב"ה לחוטפן מידו של משה וגברה ידו של משה וחטפן ממנו** הוא **שהכתוב משבחו** בסוף ואומר **ולכל היד החזקה** ייא שלמא על ידא דגברת עליה מינא רבי יוחנן בשם רבי יוסה בר אבבי **הלוחות היו מבקשין לפרוח והיה משה תופשן** דכתיב **ואתפוש בשני הלוחות** תני בשם רבי נחמיה **הכתב עצמו פרח** רבי עזרה בשם רבי יהודה בי רבי סימון הלוחות היו משאוי ארבעים סאה והכתב היה סובלן **כיון שפרח הכתב כבדו על ידיו של משה ונפלו ונשתברו** ובטל התמיד

Pour le TJ : Selon l'opinion de rabbi Yichmael : Dieu aurait dit « bravo » à Moïse : Yaffè assita chè-chibarta ! (Selon une seconde interprétation), Rabbi Yonathan, en revanche pense que la brisure s'est produite suite à une lutte acharnée entre Dieu et Moïse : Les Tables mesuraient 6 palmes, chacun saisissait deux palmes, tirant de son côté et Moïse aurait réussi à les arracher des mains de Dieu ! Moïse aurait donc voulu au contraire sauver les tables pour qu'elles parviennent à l'homme malgré la faute du veau d'or. Demande indue : au cours de la lutte (dans laquelle Moïse triomphe en quelque façon de Dieu !), les tables voulaient remonter mais n'y parvenaient pas. Alors seules les lettres de par leur « volatilité » se sont détachées et remontées à leur source tandis que les tables devenues trop lourdes sont tombées et se sont brisées. Moïse ne voulait pas les briser mais les conserver, pour sauver Israël ! Ce n'est pas l'objet mais l'alliance que Moïse tente de sauver contre la « volonté divine » et malgré les turpitudes humaines...

שמות לד

(א) וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה פֶּסֶל לְךָ שָׁנִי לַחַת אֲבָנִים כְּרָאשֵׁינִים וְכִתְבֹתַי עַל הַלְחֹת אֵת הַדְּבָרִים אֲשֶׁר הָיוּ עַל הַלְחֹת הָרִאשֹׁנִים אֲשֶׁר שִׁבַּרְתָּ :

Cinquième midrach : Comment passe-t-on de ce qui est gravé dans le marbre à l'idée de liberté ?

משנה אבות ו ב

אמר רבי יהושע בן לוי...אומר והלוחות מעשה אלהים המה והמכתב מכתב אלהים הוא חרות על הלוחות **אל תקרא חרות אלא חירות** שאין לך בן חורין אלא מי שעוסק בתלמוד תורה

“Les Tables [de la Loi] étaient l'œuvre de Dieu, et l'écriture était l'écriture de Dieu gravée sur les Tables” (Exode 32,16). Ne lis pas *harout* (gravée), mais *hérout* (liberté), car n'est réellement homme libre que celui qui s'adonne à l'étude de la Tora (Avot 6:2).

בבלי מנחות כט ע"ב

אמר רב יהודה אמר רב : בשעה שעלה משה למרום, מצאו להקב"ה שיושב **וקושר כתרים** לאותיות, אמר לפניו : רבש"ע, **מי מעכב על ידך?** אמר לו : אדם אחד יש שעתידי להיות בסוף כמה דורות ועקיבא בן יוסף שמו, **שעתיד לדרוש על כל קוץ וקוץ תילין תילין של הלכות**. אמר לפניו : רבש"ע, הראהו לי, אמר לו : חזור לאחורך. הלך וישב בסוף שמונה שורות, ולא היה יודע מה הן אומרים, תשש כחו ; כיון שהגיע לדבר אחד, אמרו לו תלמידיו : רבי, מנין לך? אמר להן : הלכה למשה מסיני, נתיישבה דעתו. חזר ובה לפני הקב"ה, אמר לפניו : רבונו של עולם, יש לך אדם

כזה ואתה נותן תורה ע"י? אמר לו: שתוק, כך עלה במחשבה לפני. אמר לפניו: רבוננו של עולם, הראיתני תורתו, הראני שכתו, אמר לו: חזור [לאחור]. חזר לאחוריו, ראה ששוקלין בשרו במקולין, אמר לפניו: רבש"ע, זו תורה וזו שכרה? א"ל: שתוק, כך עלה במחשבה לפני.

R. Yehouda rapporte au nom de Rav : Quand Moïse monta au ciel [au mont Sinai, pour recevoir la Tora], il trouva le Saint, béni soit-Il, occupé à orner les lettres [de la Tora] de [petites] couronnes. Il lui dit : Maître du monde, qui retarde ainsi Ta main [de livrer la Tora, même sans couronnes] ? Dieu lui répondit : C'est qu'il y aura un homme, au bout de nombreuses générations, Akiva ben Yossef est son nom, qui de chaque pointe [de ces ornements], tirera par son commentaire des talus et talus de règles (*halakhot*). Moïse Lui dit : Maître du monde, fais-le-moi voir. Il lui dit : Retourne-toi ! Moïse [miraculeusement transporté à la génération de Rabbi Akiva] alla s'asseoir à la dernière des huit rangées [de l'académie de R. Akiva], mais ne parvenait pas à saisir quoi que ce soit de ce qui se disait, et il en fut **tout abattu**. Or, sur un certain point qu'abordait R. Akiva, ses disciples lui demandèrent : Rabbi, sur quoi t'appuies-tu pour soutenir cela ? Il leur répondit : C'est une règle de Moïse depuis le Sinai (*halakha le-Mochè mi-Sinai*). Moïse en fut aussitôt **rasséré**. Revenu devant le Saint béni soit-Il, il Lui dit : Maître du monde, alors que Tu as un tel homme à ta disposition, c'est à moi que Tu remets la Tora ! Dieu lui répondit : Silence ! Ainsi en va-t-il du plan (mystérieux) que J'ai conçu... (*Menahot* 29b).

Que doit-on en déduire ? D'un côté, les nombreux « talus de règles » ne semblent pas se cantonner à de simples adaptations provisoires mais désignent bien des développements novateurs. C'est ce que soutient explicitement un autre *midrach* : « Des paroles qui ne furent point révélées à Moïse le furent à rabbi Akiva et à ses collègues. »ⁱ Mais, d'un autre côté, notre texte laisse entendre que pour rabbi Akiva et ses disciples, les innovations constituent plutôt une sorte d'émergence de notions latentes originelles, et non pas, à proprement parler, une innovation humaine chevillée ultérieurement à la Révélation. Que révèle ce mystérieux paradoxe ?ⁱⁱ À notre sens, un double message mais qui conserve toute sa cohérence. D'un côté, le sens d'une œuvre n'appartient plus tout à fait à son auteur mais à tous ceux qui la contemplant. Il y a bien novation. Mais d'un autre côté, pour que l'interprétation nouvelle soit appréciée comme pertinente, pleinement légitime, elle doit être reconnue comme le *prolongement* d'une tradition, à la manière d'harmoniques qui font consonance avec ce qui a précédé, comme le font en somme les couronnes des lettres qui n'en brisent pas la lisibilité mais l'élargissent.ⁱⁱⁱ

Au fond, la leçon humble de Moïse est que la Loi devra évoluer ! La « subversion » est en réalité son prolongement, sa réalisation. Non la négation de la loi mais son adéquation. On a figé la loi orale en en faisant des boulets de pierre. Du « hérout » de la Tora che-be-âl pè, de la Tora de fluidité, on a fait du « harout »... Parfois, il faut briser la lettre de Dieu pour faire émerger la parole nouvelle de Dieu ! Reich Lakich : Un acte de révocation et peut parfois être un acte de fondation !

בבלי מנחות צט ע"א

אמר ריש לקיש : **פעמים ע"ב שביטולה של תורה זהו יסודה**, דכתיב : (שמות ל"ד) "אשר שברת" - אמר לו הקב"ה למשה : יישר כחך ששברת.

De l'écriture figée des Tables on est passé à la lecture humaine de par l'étude de la Tora, lecture et retraduction. Que signifie cette échappée de la lettre hors de la « gravure » sinon que l'étude de la Tora requiert la liberté nécessaire pour ne pas transmettre les Tables de l'alliance comme des boulets de pierre. Liberté, non au sens d' « arbitraire », mais au sens de latitude, non celle d'effacer la lettre mais de la relire sans cesse en adéquation avec l'esprit. Liberté, non au sens de « libertaire » – que serait le refus d'endosser la discipline spirituelle traduite par l'observance et qui élève au degré de sainteté –, mais liberté au sens de délester l'homme des contraintes qui portent préjudice aux buts ultimes assignés par la Tora elle-même. La liberté est toujours déconcertante. Parfois insolente. Elle peut égarer. Mais l'écoute responsable et sereine la sauve et l'exhausse.

Documentation

בבלי שבת י עמ א

(שמות יח) ויעמד העם על משה מן הבקר עד הערב, וכי תעלה על דעתך שמשה יושב ודן כל היום כלו; תורתו מתי נעשית? אלא לומר לך **כל דיין שדן דין אמת לאמיתו אפילו שעה אחת - מעלה עליו הכתוב כאילו נעשה שותף להקדוש ברוך הוא במעשה בראשית**. כתיב הכא ויעמד העם על משה מן הבקר עד הערב, וכתיב התם (בראשית א) ויהי ערב ויהי בקר יום אחד. עד מתי יושבין בדין? אמר רב ששת: עד זמן סעודה. אמר רב חמא: מאי

Notre Tora, quand donc est-elle « faite » ? Tout juge qui prononce un verdict de vérité pour la vérité, fut-ce une seule heure, l'Écriture le lui compte comme s'il était le partenaire de Dieu dans l'œuvre de la Création (*Chabbat* 10a).

“דין אמת לאמתו”, ר”ל שדן לפי המקום והזמן ובעניין שיהא לאמתו ולאפוקי שלא יפסק תמיד דין תורה ממש כי לפעמים שצריך הדין לפסוק לפנים משורת הדין, לפי הזמן והענין. וכשאינו עושה כן אף שהוא דין אמת אינו לאמתו וע”ד שאמרו חז”ל לא נחרבה ירושלים אלא שהעמידו דיניהן על דין תורה ולא לפנים משורת הדין.

« un verdict de vérité pour la vérité » : on a voulu dire que le jugement (décisionnaire) est fait selon les conditions de l’espace et du temps. Et il a dû être précisé « pour la vérité » c’est pour prévoir qu’il ne siéra pas toujours de trancher selon la règle établie par la Tora au sens strict car parfois il convient que le juge (décisionnaire) tranche en amont de la règle stricte, selon le temps et le contexte. Et s’il n’applique pas ce principe, même s’il appose un jugement de vérité, ce n’est pas pour la vérité, ce sur quoi nos sages ont enseigné que Jérusalem ne fut ravagée que parce qu’on ne rendait plus que des jugements selon la règle de la Tora, et non en amont de la règle stricte (Rabbi Yehoshua Falk, 1555-1614, comment. *Dricha* sur *Tour*, *Hochèn Michpat* 1:1).

ⁱ *Nombres rabba* 19:6.

ⁱⁱ Le célèbre commentateur médiéval, Rachi (*ad loc.*), a du mal à concevoir qu’Akiva puisse avoir enseigné des choses que Moïse ignorait. Il désamorce la difficulté en interprétant l’épisode de façon « historiciste » en supputant qu’à ce stade de la Révélation, Moïse n’avait pas encore entendu les explications données par rabbi Akiva, de la bouche de Dieu.

ⁱⁱⁱ Je sais gré à Catherine Chalier qui a attiré mon attention sur la manière dont Emmanuel Lévinas a dépeint l’innovation interprétative : « La tradition ...comme lieu où retentissent les harmoniques du dit, où toute une vie anime les lettres du texte de ses inspirations. ... Ces inspirations, dussent-elles s’éprouver par la continuité de leur propre succession, ne refluent-elles pas vers celles qui, de leur énigme, les précèdent, jusqu’au texte lui-même surdéterminé par la « nouveauté ancienne » des commentaires. Un texte tendu sur une tradition comme des cordes sur le bois d’un violon » (« Les cordes et le bois [sur la lecture juive de la Bible] », dans : *Hors sujet*, 1987, p. 292).